

Compte-rendu du comité de suivi de l'emménagement en Arche Sud du 6 juillet 2017

I PERIODICUS FRANÇAISE

(Timbre émis en 1989, année d'inauguration de l'Arche.)

Cette réunion destinée à faire le point sur le fonctionnement de l'Arche Sud, les problèmes restant à régler et le calendrier de leur résolution associait des représentant-e-s de la DRH, de SPSSI et des syndicats CGT, CFDT et FO.

Données générales sur le fonctionnement du bâtiment

Le service de dépannage a reçu en 3 mois (avril, mai, juin) 3421 demandes d'intervention, dont 1321 concernaient la gestion technique du bâtiment (GTB informatisée), essentiellement les stores, 621 la climatisation, 453 la plomberie (des raccords mal faits dans les sanitaires ont occasionné des dégâts), 359 l'électricité. 2380 de ces interventions sont considérées comme résolues.

Nous remercions nos collègues du 1 22 22 pour leur patience, leur amabilité et leur dévouement. Lorsqu'un problème n'est pas réglé, nous invitons les agents à renouveler leur demande d'intervention, à signaler le problème sur le registre Hygiène Sécurité sur intranet si cela n'a pas d'effet, à prendre rendezvous avec le médecin de prévention si leur santé leur semble affectée par les problèmes rencontrés et/ou les conditions de travail.

Pour un signalement au registre Hygiène Sécurité : http://intra.portail.i2/registre-de-sante-et-de-securite-au-travail-a6842.html
Pour prendre rendez-vous avec le médecin de prévention: 1 22 44.

La télécommande virtuelle est en cours d'amélioration, un certain nombre de bureaux n'y étant toujours pas reliés.

Les stores sont toujours en cours de test.

Dans les bureaux comportant des fenêtres de désenfumage, qui sont dépourvues de stores pour des raisons de sécurité, une solution en 2 phases se dessine :

- the dans une période transitoire, pose d'un film occultant,
- puis projet d'un relèvement automatique de tous les stores en cas d'alerte incendie, ce qui permettrait d'en doter également les fenêtres de désenfumage.

Mais c'est pour quand, la 1ère phase?

Le réglage de la température est opérationnel. Nous observons toutefois que cela ne fonctionne ni tout le temps ni partout. Quant à la ventilation (qui n'est pas réglable), elle diffuse en moyenne 36m³ d'air/heure/agent alors que la réglementation n'en impose que 25... mais, dans les faits, certains locaux souffrent de dysfonctionnements.

Le réglage de l'éclairage apparaît comme plus problématique, notamment la possibilité de maintenir les néons éteints pendant une temporalité longue. La CGT demande que des solutions techniques soient apportées : chaque personne qui le souhaite doit pouvoir travailler à la lumière du jour... en plein jour et ne pas être dérangée par des éclairages agressifs non sollicités.

Des lampes de bureau devraient être disponibles à la rentrée.

Les bruits gênants (ex : bruits d'ascenseur dans les étages hauts) doivent continuer à être signalés, car les problèmes ne sont pas bien identifiés et donc à ce jour non traités.

Bouygues a supplanté Eiffage (au bout des 3 mois de mise en service prévus au bail) pour le marché multi-technique de maintenance des bâtiments de l'Arche, Séquoia et Nanterre. 11 salariés y seront employés.

La 3G/4G fonctionne pour SFR, est en test pour Bouygues et en attente pour Orange. **Les mobiliers** complémentaires qui ont été commandés devraient arriver mi-août.

Réunions

3 amphithéâtres de 150 places chacun sont gérés par City One 111, filiale de la société City One gestionnaire du Toit. Les ministères y disposent de 300 jours de réservation par an au total, avec priorité si la réservation est effectuée... au moins 2 mois à l'avance. L'annulation nécessite un délai minimum de 8 jours

(sinon, la réservation est considérée comme effective et imputée au quota de jours des ministères).

L'espace 34, géré par l'IFORE et pouvant accueillir 25 personnes maximum, est réservable pour des activités de travail en *«intelligence collective»*, de type projets. Les modalités de réservation de cet espace sont en cours de définition. Il nous apparaît important qu'elles soient portées de façon transparente à la connaissance de tous les services.

7 salles de visioconférence sont installées aux étages 33, 34 et 35.

Le restaurant «Le Fontenoy», au 34ème, est ouvert de 11h30 à 14 heures et sert sur réservation 48 heures à l'avance. Le problème des odeurs de cuisine se diffusant aux 34 et 35èmes étages est signalé et doit être résolu.

ANCOLS

Nos collègues qui viennent d'arriver sont installés aux 6ème et 7ème étages. Nous leur souhaitons la bienvenue. Comme des oiseaux en cage, et comme notre secrétaire générale au 32ème, ils sont placés dans une zone à accès contrôlé.



Accès et accessibilité : carton jaune qui ne doit pas passer au rouge

L'entrée au niveau -1 (cantine) devrait ouvrir après 14 semaines de travaux qui commenceront en septembre (il faut changer les anciens sas, irréparables).

L'accessibilité demeure le point noir dans nos ministères qui, ayant le logement en porte-feuille, devraient pourtant être exemplaires.

SPSSI a saisi la SNCF pour rendre la salle des colonnes (où se trouve l'ascenseur pour les personnes à mobilité réduite) directement accessible à partir des transports en commun. L'ascenseur lui-même étant régulièrement en panne, SPSSI a également saisi (de nouveau) la copropriété gestionnaire (ASL7). La CGT suggère à SPSSI de recourir à la DAJ pour mettre les responsables de ces équipements en demeure d'appliquer la loi. Il serait quand même préjudiciable que les personnels du ministère chargé du logement soient obligés de lancer une pétition publique sur internet pour demander sa mise en accessibilité. En l'attente, alors que de nombreux agents ont des problèmes de mobilité, l'accès PMR à l'Arche en rez-dechaussée ne doit pas être réservé aux personnes en fauteuil.

Pour les ascenseurs à l'intérieur de l'Arche Sud, dont les claviers tactiles sont très difficilement utilisables par les non voyants (quoique conformes à la réglementation, nous informe-t-on, ce qui est un symbole déchirant du niveau de prise en compte des besoins réels dans nos services), une expertise a été demandée à la DMA. Pour la CGT, il convient que – quoique tardive – elle soit faite avec les utilisateurs. La CGT a par ailleurs demandé l'installation de balises sonores permettant un guidage à l'accès et à l'intérieur des bâtiments, en Arche et en Séquoia, comme cela se pratique désormais couramment dans les édifices publics. CRHAC est chargé de ce dossier.

Sports

La salle omnisports va pouvoir ouvrir, après achèvement en cours des marquages au sol et de la protection des piliers.

Étages du bas

Un responsable de SPSSI nous rapporte comme une anecdote qu'Eiffage a exprimé beaucoup de surprise en apprenant que les étages 1 et 2 (et également 35) recevraient des services... et donc des agents. Si beaucoup de problèmes ont pu être réglés au 35ème étage (où se trouvent notamment les bureaux de la CGT), c'est loin d'être le cas dans tous les services des étages du bas. Vous n'y trouverez pas de tisaneries aux jolies couleurs, il a fallu se battre pour avoir de l'eau en pleine canicule, de nombreux locaux sont sans fenêtre, d'autres surchauffés et mal ventilés, des mobiliers et aménagements n'ont pas été prévus et se font attendre, M. Hulot n'y a pas été promené lorsqu'il est venu dans l'Arche.



C'est une porte d'armoire de la cellule «Dossiers»? Non, c'est Metropolis, un film de Fritz Lang (1927) dans lequel les travailleurs de la «ville basse» sont maltraités. Mais c'est vrai que ça ressemble, comme ambiance.

Les besoins spécifiques à ces services doivent être satisfaits, comme cela aurait dû être prévu avant le déménagement, et les personnels doivent pouvoir travailler dans des conditions normales.